



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# **WEB CAFÉ / FINANCEMENTS DE VOS PROJETS - VOLET AIDES PUBLIQUES**

- 14 MARS 2024-



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# FRANCE 2030





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

## **FRANCE 2030 : UN PLAN D'INVESTISSEMENT IMPACTANT LE SECTEUR AGRICOLE ET AGROALIMENTAIRE**

- **DE L'AMONT AGRICOLE JUSQU'AU CONSOMMATEUR :  
UN PILOTAGE COMMUN, DES ACTIONS COMMUNES**
- **DU LABORATOIRE DE RECHERCHE AU  
DÉVELOPPEMENT DE L'INNOVATION JUSQU'À LA  
COMMERCIALISATION DE SOLUTIONS COMBINÉES**

Recherche  
fondamentale

Transfert de  
technologies

Recherche industrielle,  
développement expérimental  
et validation

Industrialisation

Déploiement



*Formation*

# Zoom sur les lauréats France 2030 en Occitanie - Décembre 2023

France 2030

Aides

A la Une

La région Occitanie s'est démarquée sur des thématiques spécifiques comme par exemple :

- La robotique agricole ;
- Les intrants agricoles ;
- La culture et la transformation de fruits ;
- L'adaptation de l'enseignement aux enjeux des transitions ;
- La coopération territoriale au service des transitions agricoles et agroalimentaire.

<https://draaf.occitanie.agriculture.gouv.fr/zoom-sur-les-laureats-france-2030-en-occitanie-decembre-2023-a8740.html>



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

En complément suite au SIA 2024 :

Dossier de presse lauréats France 2030 :

<https://www.gouvernement.fr/actualite/france-2030-les-actions-de-soutien-des-secteurs-agricoles-et-alimentaires-ont-permis-daccompagner-242-laureats-en-2023>

Carte interactive des lauréats :

<https://agriculture.gouv.fr/france-2030-la-carte-interactive-des-laureats-dans-lagriculture-et-lalimentation>

# Dispositifs France 2030 sur le périmètre Agriculture/Alimentation

Dispositif ouvert (encadré pointillés verts)  
Dispositif clos (encadré pointillés gris)



Objectif 6

<b>AMI Compétences et Métiers d'Avenir (CMA)</b> Fil de l'eau	<b>PEPR Agroécologie et Numérique</b> Lancé le 6/01/2023 anr	<b>Grand Défi Biocontrôle et biostimulants</b> Lancé le 1 <sup>er</sup> /03/2024 anr	<b>AAP Financement des préséries d'agroéquipements innovants</b> Relèves : 25/06/2024, 13/11/2024, 15/04/2025 bpiFrance	<b>AAP Résilience Capacités Agroalimentaires 2030</b> bpiFrance France 2030 Clos	<b>Guichet équipements agricoles innovants</b> France 2030
	<b>PEPR Sélection variétale avancée</b> Lancé le 1 <sup>er</sup> /03/2024 anr	<b>Grand Défi Robotique Agricole</b> Lancé le 22/09/2023 anr			<b>Grand Défi Ferments du futur</b> Lancé le 12/12/2022 anr
<b>PEPR Systèmes alimentaires, microbiome et santé</b> Lancé le 12/02/2024 anr BANCUS des TERRITOIRES	<b>AAP protéines</b> Clos anr	<b>Challenges : éco-agilité</b> anr	<b>AAP « Agrifoodtech »</b> Innover pour réussir les transitions agroécologique et alimentaire Clos bpiFrance	<b>Fonds entrepreneurs du vivant</b> BANCUS des TERRITOIRES	<b>AMI Démonstrateurs territoriaux des transitions agricoles et alimentaires</b> Clos BANCUS des TERRITOIRES
	<b>AAP alimentarité des emballages</b> Clôture : 16/05/2024 anr	<b>Challenges : agroécologie</b> anr			

CISU



<b>i-PhD.</b> Fréquence : annuel bpiFrance	<b>i-Lab.</b> Fréquence : annuel bpiFrance	<b>Concours i-Nov</b> bpiFrance Fréquence : semestriel	<b>French Tech 2030</b> La FRENCH TECH Fréquence : annuel ?	<b>AAP 1ère usine</b> Fréquence : quadrimestriel jusqu'en 2026 bpiFrance	<b>AMI Dépendance intrants RU, BL, UK</b> Clos bpiFrance
--	--	--	---	--	--

# Calendrier des principales relèves France 2030 pour les domaines agricoles et agroalimentaires



8 : Innov EAU

11 : Innov EAU

25 : Préséries ?

13 : Préséries ?

**bpi**france


 BANQUE des  
TERRITOIRES

AMI Compétences et métiers d'avenir (fil de l'eau)

16 : emballages

**anr**®

30 : i-PhD 2024

1 : i-Lab 2024

10 : i-Nov 13

30 : i-Démo

26 : i-Démo

28 : i-Démo

16 : i-Démo

16 : Première Usine

16 : Première Usine

11 : Première Usine

Volet dirigé – objectif 6

Volet structural – CISU

**bpi**france

# AAP Première Usine – France 2030



**AAP Première Usine : jusqu'au 15 décembre 2026**

## Projets attendus:

implantations de sites pilotes et/ou de production industrielle, destinées à commercialiser des produits innovants  
mutualisation de capacités préindustrielles au profit des start-ups

## Financement:

assiette de dépenses totales > 5 millions d'euros

Aide: subventions (60%) et avances récupérables (40%)

## Dépôt des candidatures:

En deux temps:

- à la date de relève: pièces du dossier de **candidature allégé** (premier dépôt).
- 1ères étapes de sélection
- Si dossier pré-sélectionné, documents du dossier complet demandés(second dépôt).

Les dossiers de candidature sont à déposer exclusivement en ligne sur l'extranet des projets innovants collaboratifs.

# AAP Première Usine – France 2030



**AAP Première Usine : dernière relève au 16 janvier 2024**

**Reconduction du dispositif : Relèves 16 avril et 11 septembre 2024**

Cahier des charges en ligne sur le site internet de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-france-2030-premiere-usine>

# Concours d'innovation i-Nov



**Lancement de la vague 13** – ouverture semaine du 09 janvier 2024. Date limite 2 avril 2024:

## Projets attendus:

projets innovants mono-partenaires  
dépenses totales entre 1 et 5 millions d'euros  
Startup ou PME

## Modalités de soutien:

75 % de subventions et 25 % d'avances récupérables

## Dépôt des candidatures:

en ligne sur la plateforme de Bpifrance.

Cahier des charges en ligne sur le site internet de Bpifrance :  
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appele-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

---

# Concours d'innovation i-Nov



- Nouveau CDC validé : possibilité de dépôt projets agri si pas d'AAP innover / mono dépôt des dossiers
- Prochaine relève au 10 avril 2024

Cahier des charges en ligne sur le site internet de Bpifrance :

<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-concours-dinnovation-i-nov>

---

# AAP i-Démo



**i-Démo #3 : L'AAP a été relancé jusqu'au 16 juillet 2024**, avec des relèves tous les deux mois.

## Projets attendus:

projets collaboratifs ou mono-partenaires

dépenses totales > 4 millions d'euros

Mono-partenaire: PME ou ETI, immatriculée en France au registre du commerce et des sociétés (RCS) à la date de dépôt du dossier (GE (grandes entreprises) exclues).

Collaboratif: partenaires industriels et partenaires de recherche, et le cas échéant un ou plusieurs utilisateur final de la solution.

A minima 1 PME ou ETI, max 6 partenaires (sauf projets dans le cadre de programmes européens).

## Modalités de soutien:

subventions et/ou d'avances remboursables.

## Articulation avec les programmes européens:

Détail dans CDC

## Dépôt des candidatures:

Les porteurs de projets déposent un dossier de candidature sous forme dématérialisée sur la plateforme de dépôt dédiée.

# AAP i-Démo



- Calendrier : clôture 16 juillet 2024 à 12h00 (midi)

Cahier des charges en ligne sur le site internet de Bpifrance :  
<https://www.bpifrance.fr/nos-appels-a-projets-concours/appel-a-projets-generique-ndeg3-i-demo-soutien-aux-projets-structurants-de-rdi>



PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

# PLANIFICATION ECOLOGIQUE





**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**Planification écologique :  
quelques exemples de  
mesures pour  
accompagner les  
transitions du secteur  
agricole français et  
conforter notre  
souveraineté alimentaire  
(calendrier et déploiement  
en cours)**

- Mesure 1 : **Pacte en faveur de la haie** – pour soutenir la gestion durable et la plantation de haies ;
- Mesure 2 : **Plan protéines** – pour favoriser le développement des cultures riches en protéines, ainsi que des filières valorisant ces cultures et soutenir la R&D ;
- Mesure 3 : **Soutien à l’agriculture biologique** – pour appuyer la communication sur l’agriculture biologique, et le Fonds avenir bio (en complément des soutiens déjà déployés par ailleurs par le ministère) ;
- Mesure 4 : **Déploiements de Diagnostics** – pour appuyer la mise en place des composantes du diagnostic modulaire annoncé dans le Pacte d’orientation pour le renouvellement des générations en agriculture ;
- Mesure 7 : **Fonds en faveur de la souveraineté et des transitions** – pour soutenir le déploiement des projets alimentaires territoriaux, de certaines composantes du plan de souveraineté pour les fruits et légumes (dont la rénovation des vergers), ainsi que plus globalement des projets structurants pour les filières à l’échelle de leur territoire

CP : <https://agriculture.gouv.fr/planification-ecologique-7-mesures-concretes-pour-accompagner-les-transitions-du-secteur-agricole>



**PRÉFET  
DE LA RÉGION  
OCCITANIE**

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*

**MERCI POUR VOTRE ATTENTION**